





Établissement public d'enseignement supérieur à caractère administratif, l'**Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V)** est placée sous tutelle du ministère de la Culture (Direction générale des Patrimoines). En France, elle est l'une des vingt écoles publiques qui dispensent un enseignement supérieur de l'architecture et délivrent en cinq ans le diplôme d'Etat d'architecte.

L'ENSA-V est membre associé de la **COMUE Université Paris Seine**. Dans ce cadre, l'ENSA-V s'est associée à l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles (ENSP) et l'Ecole nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC) pour former un Institut de la Création.

L'objectif principal de l'école est de former des architectes aptes à exercer des pratiques professionnelles diversifiées et prêts à remplir de nouvelles missions pour répondre aux complexités sociologiques, économiques et écologiques du monde qui les entoure.

Une situation géographique, culturelle et universitaire privilégiée

Parmi les six écoles de la région parisienne, l'ENSA-V occupe une situation géographique privilégiée dans un environnement culturel et universitaire en plein essor. Placée au cœur de Versailles, face au château, elle est toute proche de la capitale et de ses hauts lieux culturels, mais également proche du tissu urbain périphérique, limite entre l'urbanisation et le monde rural. Cette localisation permet d'ouvrir des champs d'investigation très divers en donnant accès autant à des sites urbains constitués, qu'à des sites en mutation profonde voire encore totalement vierges.

L'Ecole est située dans les bâtiments classés **Monuments historiques de la Petite écurie du Roy et de la Maréchalerie** sur le domaine du Château de Versailles.

Elle offre aux étudiants un vaste terrain d'expérimentation constitué d'espaces couverts et à ciel ouvert (trois cours) pour fabriquer et construire, en bois, en brique, en sable, en papier, en carton ... Trois grands ateliers ouverts en permanence aux étudiants, toutes années confondues, et autogérés par eux, constituent des lieux de travail, d'émulation et de convivialité.

Depuis juillet 2017, l'Ecole s'est engagée dans un réaménagement de ses locaux pour faire éclore en 2019 un nouveau campus favorisant l'apprentissage de l'architecture, la prospective, l'innovation et l'expérimentation.

Afin de favoriser les échanges entre tous les acteurs de l'établissement, un vaste **learning center** est en cours de création au deuxième étage de la Petite écurie grâce au regroupement sur un même plateau de salles de cours, de la recherche, de la médiathèque, de lieux de co-working et d'exposition, à proximité de l'administration et de la cafétéria. Au rez-de-chaussée, la **Grande Nef** permet d'accueillir des expérimentations pédagogiques, des workshops et des manifestations de prestige. Enfin, la création d'un FabLab, l'**e-Forge**, en 2018 dans le bâtiment de Maréchalerie, à proximité d'un atelier maquette et du pôle informatique, complète ce projet de campus à la fois adapté aux enjeux du numérique et propice à l'expérimentation de nouveaux dispositifs de fabrication.

L'ENSA-V en chiffres

1021 étudiants dont 845 en formation initiale, 462 étudiants en cycle Licence dont 171 inscrits en 1 ^{ère} année et 376 en cycle Master en 2017/2018, 187 étrangers, 33 doctorants, 135 titulaires du diplôme d'Etat d'architecte en 2017, 119 enseignants (architectes, urbanistes, ingénieurs, plasticiens, historiens, sociologues...), 60 agents ATS (administratifs, techniques, ou de service),	11 500 m² de superficie, 1 laboratoire de recherche le LéaV, 1 centre d'art contemporain, 1 médiathèque, 1 amphithéâtre de 181 places, 1 auditorium de 250 places, 3 ateliers dédiés aux étudiants, 1 espace international, 1 atelier numérique, 1 salle de découpe laser, 1 atelier maquettes, 1 atelier photo, 1 terrain de basket.
--	---

L'admission

- Sont autorisés à s'inscrire en première année les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat quelle que soit la série, ou d'un diplôme européen équivalent.

Du 15 janvier au 13 mars 2018 : formulation des vœux par les candidats sur «www.parcoursup.fr».

L'admissibilité s'effectue sur dossier scolaire et lettre de motivation (800 candidats sélectionnés) puis les candidats retenus se présentent à un entretien **le 12 mai 2018**.

- **Les études, diplômes, expériences professionnelles ou acquis personnels**, peuvent être validés en vue d'intégrer un des cycles des études d'architecture. A la mi-mai, la commission VAE examine les dossiers puis informe par courrier les candidats de la suite réservée à leur demande (dispense ou non de modules, année ou cycles).
- L'école organise une journée **Portes Ouvertes** chaque année courant février.

Une pédagogie innovante

L'ENSA-V encourage les innovations pédagogiques, le croisement fertile de disciplines autour du projet architectural et urbain ainsi que l'expérimentation. Elle favorise une pratique intense du projet architectural tout en développant les questions de l'architecture dans les domaines de l'édifice, de la ville et du territoire, en associant théorie et pratique.

L'école est à la fois un chantier de réflexion, de production et de création, qui implique tout autant une pluralité d'approches disciplinaires qu'une diversité des échelles de manipulations et de modélisations. Cette pluralité et cette diversité bénéficient à l'ENSA-V d'un large éventail de locaux (ateliers autonomes d'étudiants, espaces de modélisation, salles de cours et de séminaires, auditorium...) et d'une variété des rythmes de travail. Elle offre une formation ouverte dans son enseignement et son dispositif pédagogique, notamment grâce à sa politique partenariale.

Une formation pluridisciplinaire préparant à la diversité des métiers de l'architecture

Les études d'architecture sont organisées en **trois cycles Licence-Master-Doctorat (LMD)** et sont semestrialisées afin de favoriser la mobilité des étudiants entre établissements européens et les coopérations avec des partenaires universitaires.

La formation en architecture se caractérise par l'enseignement de la théorie et de la pratique du projet architectural et urbain auquel sont associés 4 champs disciplinaires : les sciences techniques pour l'architecture, l'histoire, les sciences humaines et sociales, la culture artistique.

L'interdisciplinarité autour du projet permet aux étudiants de comprendre et d'appréhender des réalités complexes et d'aborder des questions d'ordre social, économique, technique, environnemental, territorial afin de les préparer aux pratiques diversifiées de la profession d'architecte.

Parmi les 22 établissements évalués en 2012 par l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, l'ENSA-V s'est distinguée en obtenant **deux A+**, pour le cycle licence et le cycle master. L'habilitation de ses formations (LMD) a été renouvelée en juillet 2015.

LE PROJET sans être exclusif des autres enseignements, occupe une position centrale.

A l'ENSA-V, il s'organise selon deux rythmes en cycle Licence :

Le projet long (10 à 13 semaines de cours et TD) privilégiant l'enseignement et les corrections individuelles assurés par un enseignant sur un programme commun ;

Le studio de projet (1 à 5 semaines) favorisant le regroupement des étudiants en équipes et offrant un espace privilégié de rencontres pour développer des expériences pluridisciplinaires.

LES STAGES

Trois obligatoires :

- Stage de « chantier » de 15 jours au 2^e semestre ;
- Stage de « première pratique » d'un mois au 4^e semestre ;

LA PRATIQUE OPÉRATIONNELLE

L'école a développé ce mode pédagogique permettant à l'étudiant de se trouver en situation professionnelle avec des enseignants et chercheurs grâce à la réalisation d'études financées par des collectivités locales ou territoriales, ou par des entreprises de la région.

L'ENSA-V est habilitée à délivrer :

- le diplôme d'études en architecture conférant grade de licence,
- le diplôme d'Etat d'architecte conférant grade de master,
- le doctorat en architecture,

LE PREMIER CYCLE

conduit au **diplôme d'études en architecture** conférant le grade de licence (bac+3). Il doit permettre à l'étudiant d'acquérir les bases d'une culture architecturale, des processus de conception, de la compréhension et de la pratique du projet.

LE DEUXIEME CYCLE

conduit au **diplôme d'Etat d'architecte** conférant le grade de master (bac+5). Il a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir la maîtrise des problématiques propres à l'architecture et de se préparer aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture.

A l'ENSA-V, le deuxième cycle s'organise autour de 4 thématiques : « Culture architecturale et pratiques matérielles », « Espace, structure, matière », « Processus expérimentaux »

LE TROISIEME CYCLE

conduit au **doctorat en architecture** (bac+8).

L'ENSA-V est associée à l'école doctorale SHS (Université de Paris-Saclay). Son laboratoire de recherche LéaV accueille et encadre les doctorants tout au long de leur thèse dont le sujet doit s'inscrire dans les axes de recherche du LéaV.

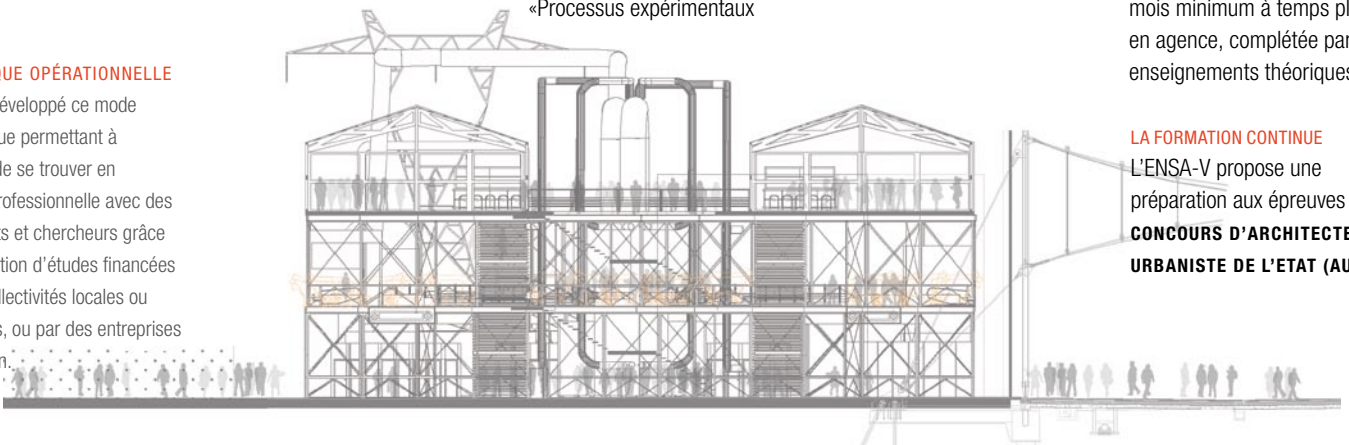
L'HABILITATION À EXERCER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE EN SON NOM PROPRE (HMONP)

Deux possibilités sont offertes à l'architecte diplômé d'Etat pour obtenir l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre :

- # **la validation des acquis professionnels (VAP)**, après trois ans d'expérience minimum dans une agence, ainsi que le suivi d'une formation théorique dont le contenu est défini par une commission ad-hoc en fonction des acquis du candidat,
- # **la mise en situation professionnelle (MSP)** de 6 mois minimum à temps plein en agence, complétée par des enseignements théoriques,

LA FORMATION CONTINUE

L'ENSA-V propose une préparation aux épreuves **DU CONCOURS D'ARCHITECTE URBANISTE DE L'ETAT (AUE)**.



Une école ouverte sur l'extérieur

L'ENSA-V accueille chaque année plus de 150 étudiants étrangers et offre à ses étudiants la possibilité d'effectuer un séjour à l'étranger, soit dans le cadre du programme européen Erasmus+, soit dans le cadre de conventions bilatérales. Au cours de son cursus de master, chaque étudiant peut bénéficier d'une mobilité internationale de courte ou longue durée. Des accords internationaux ont été conclus avec **36 établissements** étrangers. L'enseignement des langues, préparant à ces échanges est assuré dès la première année.

LES ÉCHANGES LONGS

Chaque année, près de **70 étudiants de 4e année effectuent un semestre ou une année** de leur cursus en Europe dans le cadre du programme Erasmus+ ou hors Europe grâce à des conventions scientifiques, culturelles et pédagogiques.

PROJETS DE 4^{ÈME} ET 5^{ÈME} ANNÉES À L'ÉTRANGER

Dans le cadre de projets de 4e ou 5e année, des groupes d'étudiants bénéficient d'échanges croisés de courte durée avec des étudiants d'une école

étrangère, à Bangkok, Casablanca, Dakar, Delft, Kyoto, Isphahan, Milan, Naplouse, Rio de Janeiro, Tokyo.

LE STAGE DE FIN D'ÉTUDES

Les étudiants de 2e année de master peuvent effectuer leur stage à l'étranger.

LE DOUBLE MASTER EN ARCHITECTURE ET URBANISME ENSA-V / CAUP DE TONGJI À SHANGHAI

Résultat d'une coopération ayant débutée en 2002 entre l'ENSA-V et le CAUP de Tongji, ce master franco-chinois, intitulé «Ecological Urbanism», est centré sur la métropolisation et sur l'écologie, deux axes majeurs à la fois du laboratoire de l'école, de la politique internationale et de l'enseignement du projet en master. Le cursus se déroule sur deux années : la première à Versailles qui est désormais partie intégrante du Grand Paris et la seconde à Shanghai dans la prestigieuse université de Tongji. Il offre la possibilité pour les étudiants sélectionnés à la fois sur leurs résultats, leur motivation et leur connaissance linguistique certifiée en anglais, d'obtenir un master d'architecture de l'ENSA-V et un master d'urbanisme du CAUP de Tongji.

Accords internationaux

Allemagne : Berlin, Darmstadt, Mayence, Munich
Argentine : Buenos Aires, Cordoba
Autriche : Vienne
Belgique : Bruxelles, Liège
Bésil : Rio de Janeiro, Sao Paulo
Canada : Montréal
Chine : Shanghai
Espagne : Barcelone, Valladolid, Madrid
Grèce : Athènes
Italie : Milan, Palerme, Rome, Venise
Japon : Kyoto
Maroc : Casablanca (P45), Rabat
Pays-Bas : Delft
Portugal : Lisbonne, Porto
Roumanie : Bucarest
Royaume-Uni : Glasgow
Sénégal : Dakar (P45)
Suisse : Genève, Zurich
Thaïlande : Bangkok
Turquie : Istanbul
USA : Houston

Parmi les missions fixées aux ENSA, figure la diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère et pour Versailles, artistique, grâce à son centre d'art contemporain «la Maréchalerie».

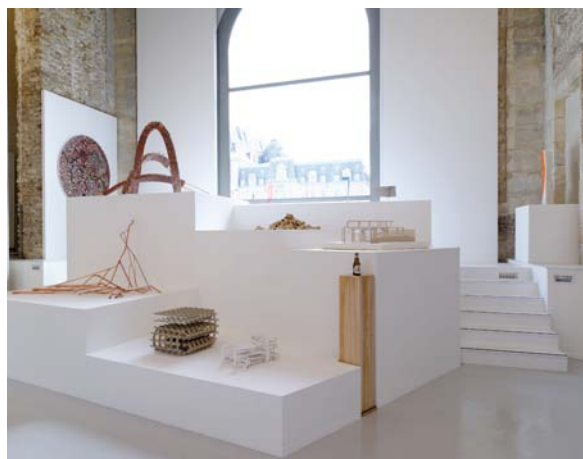
LA DIFFUSION DE LA CULTURE

- Parallèlement à ses activités pédagogiques et de recherche, l'école participe à la vie culturelle de la commune en organisant régulièrement **des conférences et des expositions** ouvertes à tout public. Le centre de documentation et d'information propose des «**Rencontres autour d'un livre**». Des expositions de travaux d'étudiants sont régulièrement présentées et les associations étudiantes proposent des manifestations (conférences du BDE, pièces de théâtre de L'Arsénik, expositions d'Objectifoto ...).
- La Maréchalerie, centre d'art contemporain, présente trois expositions annuelles et organise des débats «**Manèges**».
- Des liens culturels privilégiés sont entretenus avec la ville de Versailles (Mois Molière) et des institutions locales : Château, Conservatoire régional de musique et de danse, CAUE78 ...
- L'ENSA-V mène depuis plusieurs années une action de sensibilisation à l'architecture au travers de partenariats avec le Rectorat des Yvelines, les CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), la DRAC d'Ile-de-France.
- L'école encourage ses étudiants à participer aux **concours nationaux et internationaux** et compte de nombreux lauréats parmi ses étudiants et diplômés.

(voir www.versailles.archi.fr>rubrique Événements>Concours)

Plus d'information sur les événements de l'école :

www.versailles.archi.fr> rubrique Événements.



Vue de l'exposition A POSTERIORI à la Maréchalerie, Versailles 2014 © Aurélien Mole

LA MARÉCHALERIE, CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

Initiée par l'ENSA-V en 2004, **La Maréchalerie** mène une expérience inédite d'ouverture et de sensibilisation à l'art contemporain. Elle participe à l'activation des relations entre art et architecture à travers une démarche d'expérimentation, de production, de diffusion et de médiation.

L'invitation d'un artiste à produire une **œuvre in situ** en regard de la spécificité architecturale et spatiale du lieu, donne lieu à un échange pédagogique, sous forme de workshops ou groupes de projets. La collaboration de l'artiste avec les enseignants, architectes et plasticiens, et les étudiants suscite des échanges de points de vue nourris des savoir-faire et pratiques de chacune des disciplines. Une publication témoigne de l'expérimentation d'atelier jusqu'à la production de l'œuvre.

La Maréchalerie conduit également un programme de médiation au service des publics en proposant notamment des visites ainsi qu'un travail d'atelier aux élèves d'établissements scolaires et des interventions d'artistes en milieu carcéral.

LES PUBLICATIONS

FabricA

Revue annuelle présentant un condensé des travaux de recherche menés en particulier par les doctorants du Léav, le laboratoire de l'ENSA-V.

Yearbook étudiant

Financé par l'école et conçu par l'association étudiante Archibooké, cet ouvrage bilingue français/anglais est un recueil annuel de travaux d'étudiants de l'école.

www.versailles.archi.fr>rubrique Publications.

Volume magazine

Magazine dont l'objectif est de promouvoir des productions étudiantes réalisées hors du contexte des études.

Blog

Webmagazine réalisé par une association d'étudiants de master, qui expose des points de vue architecturaux et invite aux échanges.



LA RECHERCHE

Le laboratoire LéaV

Le **LéaV** [Laboratoire de recherche de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles] a été constitué en 2009 par le regroupement volontaire de l'ensemble des enseignants impliqués dans la recherche et des chercheurs de l'ENSA-V dans une unité de recherche unique, pluridisciplinaire, et conçue dans un esprit d'ouverture et de rassemblement. Tous les champs disciplinaires efficaces dans les écoles d'architecture y sont représentés. Le LéaV est au cœur du dispositif de formations de l'ENSA-V.

LES MEMBRES

Le laboratoire comprend **38** enseignants chercheurs et chercheurs et **21** membres associés et émérites, et accueille **33** doctorants. Le LéaV est membre de l'école doctorale SHS (Université de Paris-Saclay). Il accueille des doctorants en « Architecture » et en « Histoire de l'architecture ». Les travaux des doctorants sont présentés dans la revue annuelle *fabricA*.

QUATRE GRANDS AXES DE RECHERCHE

Énergie, climat, environnement / Métropolisation et développement territorial / Patrimoines et territoires / Les espaces et leur sens.

DEUX AXES COLLECTIFS EN CO-PILOTAGE

Art, architecture et nature (avec l'équipe Esthétique de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense) / Les architectes et la fonction publique XIX^{ème}-XX^{ème} siècles (avec le Groupe d'étude de la ville régulière, ENSAP-Bordeaux et l'Ipraus, ENSA-Paris-Belleville).

Ces équipes mettent leurs axes de recherche en perspective avec l'objectif de croiser leurs réflexions sur l'espace architectural, les matières constructives, les questions urbaines et paysagères, pour les porter à l'échelle des grands territoires métropolitains et leurs écosystèmes.

Les thématiques de recherche contribuent au renouvellement des contenus pédagogiques et à l'actualisation des problématiques et favorisent la mise en place de pédagogies expérimentales.

Plus d'information : www.versailles.archi.fr > rubrique Recherche / leav.versailles.archi.fr

Les masters spécialisés

Master Patrimoine

«Jardins historiques, patrimoine et paysage»

avec l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il est consacré à l'étude théorique et pratique de la conservation et de la restauration des jardins historiques, des parcs et des paysages ainsi qu'au traitement d'espaces publics en relation avec des problématiques patrimoniales et territoriales.

Master Recherche, «Architecture et ses territoires»

avec l'Université de Paris Saclay. Ce diplôme allie enseignements d'histoire relatifs aux domaines de l'architecture et de l'urbanisme, au droit, règles et normes, aux représentations, et séminaires d'actualité de la recherche. Ce master est une des formations du labex Patrima.

LES PARTENARIATS



L'ENSA-V a développé des partenariats institutionnels avec :

- la **COMUE Université Paris-Seine** (Communauté d'universités et établissements Université Paris-Seine) dont l'ENSA-V est membre associé. Aux côtés de l'**Ecole nationale supérieure d'arts Paris-Cergy (ENSAPC)** et de l'**Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP)**, l'ENSA-V a créé l'Institut de la création ;

- la **Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et l'ENSP** avec qui l'école a constitué un pôle autour de la thématique «Le Vivant et la Ville».

Avec ces mêmes partenaires, l'ENSA-V est membre fondateur du **laboratoire d'excellence Labex PATRIMA** (Patrimoines matériels : savoirs, conservation, transmission) ;

- les **Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau**, premier pôle français d'enseignement, de recherche et d'expérimentation pour la construction, qui permet à nos étudiants, enseignants et chercheurs d'élaborer des objets d'expérimentation, de la maquette à la construction ;
- l'**Atelier international du Grand Paris (AiGP)** par des coopérations telles que des workshops internationaux ;

- Enfin, dans le cadre de sa mission de diffusion de la culture architecturale et urbaine, l'ENSA-V entretient des liens de partenariat avec la **Cité de l'Architecture et du Patrimoine**, le **Pavillon de l'Arsenal**, la **Galerie des Moulages du Musée du Louvre à Versailles** en proposant des manifestations, colloques, conférences, ou lancement d'une nouvelle publication, et avec la **Ville de Versailles** (concours K d'écoles).

LA VIE À L'ÉCOLE

UNE VIE ÉTUDIANTE INTENSE

L'ENSA-V se caractérise par un très fort dynamisme étudiant qu'elle soutient activement.

Les trois ateliers ouverts en permanence aux étudiants toutes années confondues, constituent des lieux de travail, d'émulation et de convivialité.

Les associations rythment l'activité de l'école et contribuent au dynamisme, à la convivialité et à la créativité de la vie étudiante.

- ADN+ offre aux étudiants la possibilité de concevoir des prototypes design et de les diffuser.
- Archibooké réalise et diffuse le yearbook, recueil annuel de travaux d'étudiants de l'école.
- Archibroad accueille et aide tous les étudiants venant étudier à Versailles : Erasmus ou étrangers.
- Architect'onic diffuse des offres de stage et d'emploi dans le cadre de conventions.

- Le Blog est un webmagazine créé par une association d'étudiants de master.
- L'Arsénik propose un atelier théâtre et des représentations.
- Le BDE propose de nombreuses activités (conférences, expositions, visites, ciné-club, voyages, sport) et gère une coopérative.
- La Grande Mousse, centrale des fanfares, est une association à but culturel et festif.
- La K'fet est un lieu de rencontre et de convivialité
- Volume réalise un magazine destiné à promouvoir des productions étudiantes réalisées hors du contexte des études.
- L'AEV est une association d'anciens élèves.

LES RESSOURCES

Médiathèque : 23 000 ouvrages, 300 titres de périodiques français et étrangers, cartothèque, vidéothèque, photothèque dont le catalogue est accessible sur internet.

Atelier photo : pour les prises de vues de travaux

Pôle informatique : 3 salles de cours, 1 salle de libre-service. Connexion wifi dans toute l'école.

Atelier numérique

Atelier découpe laser

Atelier maquettes

Reprographie : copieurs en libre-service dans les ateliers ; local reprographie pour la reproduction des documents pédagogiques et administratifs.

LA RESTAURATION

Brasserie La Forge gérée par le Crous.

K'Fet (Petite écurie) gérée par une association étudiante.

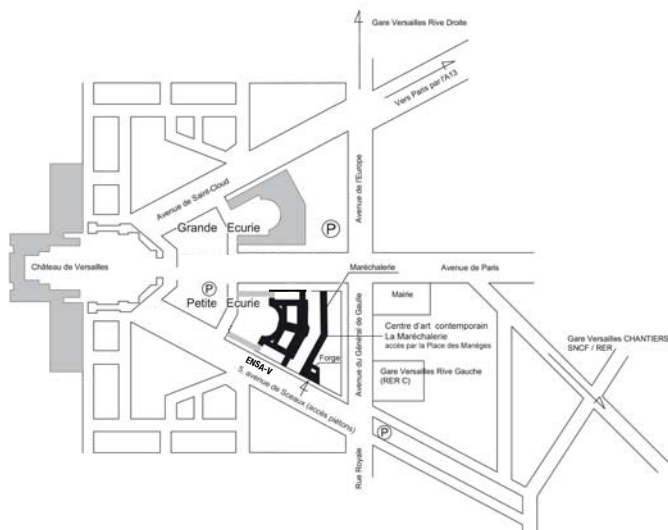
LES DÉBOUCHÉS

L'**Observatoire des débouchés** de l'ENSA-V a été créé en 2009 pour analyser l'insertion professionnelle des architectes diplômés d'Etat (ADE) formés à Versailles, connaître l'évolution des pratiques, apprécier l'adéquation des formations au marché du travail et renforcer les liens entre l'école et ses diplômés.

Résultats de l'enquête auprès des diplômés 2017 un an après leur diplôme :

- **Un délai d'accès au premier emploi rapide** : 75% l'ont trouvé en moins de six mois.
- **Un bon taux d'insertion professionnelle** : 8 diplômés sur 10 exercent une activité en rapport avec leur diplôme.
- **Principaux domaines d'exercice professionnel** : la création architecturale (64%), la réhabilitation et l'entretien de bâtiments (33%), l'urbanisme et l'aménagement urbain (14%), l'architecture intérieure (20%), le patrimoine protégé (9%).
- **Missions exercées** : la maîtrise d'oeuvre et la conception de projet pour 83% des ADE, le suivi de chantiers (41%), l'enseignement / la recherche (1%), la programmation et le montage d'opérations (8%), les études techniques (9%), le conseil (4%).
- **Statut** : 75% des diplômés ont un statut de salarié principalement au sein du secteur privé, 23% d'indépendants sans salarié, 2% sont salariés des entreprises publiques ou nationales.

Accès



- / Gare Versailles Rive Gauche (Paris Invalides RER C)
- / Gare Versailles Rive Droite (Paris Saint-Lazare)
- / Gare Versailles Chantiers (Paris Montparnasse)

- / Autobus 171 en provenance du Pont de Sèvres
- / Autoroutes A13 ou A86, sortie Versailles Château

- / Parking de la Maréchalie (réservé aux usagers de l'ENSA-V)



énsa-v
école nationale supérieure
d'architecture de versailles

5, avenue de Sceaux
BP 20674 - 78006 Versailles Cedex
tél. 33 (0)1 39 07 40 00
fax 33 (0)1 39 07 40 99
ensav@versailles.archi.fr
www.versailles.archi.fr

